

1 septembre 2026



Aperçu du Programme de formation des PSSP de CESBA

2026



Table des matières

PHILOSOPHIE DU PROGRAMME	2
EXIGENCES POUR LA PRESTATION DU PROGRAMME	3
PROFILS DES MODULES	4
MODULE 1 : RÔLE DU PSSP	5
MODULE 2 : PLANIFICATION OPTIMALE DES SOINS ET DES SERVICES DE SOUTIEN	6
MODULE 3 : INDIVIDUALITÉ ET SOINS AXÉS SUR LA PERSONNE	8
MODULE 4 : COMPÉTENCES EN COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE ET INTERPERSONNELLE	9
MODULE 5 : SÉCURITÉ (PSSP, CLIENT, AUTRUI ET PCI)	11
MODULE 6 : GESTION DES PROBLÈMES DE SANTÉ CHRONIQUES	12
MODULE 7 : AIDE À LA MÉDICATION	13
MODULE 8 : GESTION DOMESTIQUE ET AIVQ (Y COMPRIS LA NUTRITION)	15
MODULE 9 : AIDE ET SOUTIEN À LA FAMILLE	16
MODULE 10 : RÉPONSE EN CAS DE MAUVAIS TRAITEMENTS	17
MODULE 11 : SOINS PALLIATIFS ET SOINS DE FIN DE VIE	18
MODULE 12 : TROUBLES COGNITIFS OU TROUBLES MENTAUX	20
MODULE 13 : AIDE À L'HYGIÈNE PERSONNELLE	21
MODULE 14 : AIDE À LA MOBILITÉ	22
MODULE 15 : ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE	24
MODULE 16 : LABORATOIRE D'INTÉGRATION DES COMPÉTENCES CLINIQUES	25
MODULE 17 : STAGE SUPERVISÉ EN MILIEU CLINIQUE	26
MODULE 18 : COMMUNAUTÉ (STAGE AVEC PRÉCEPTEUR)	28
MODULE 19 : CONSOLIDATION (STAGE AVEC PRÉCEPTEUR)	29
ÉNONCÉ DE VALIDATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES	31

CESBA (Ontario Association of Continuing Education School Board Administrators) appuie et supervise la formation des préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) offerte dans les conseils scolaires de l'Ontario et dans une autorité scolaire autochtone (IEA).

www.devenezpssp.ca

www.cesba.com

Le présent document donne un aperçu des exigences et des détails du programme de cours offerts, conformément aux normes de 2022 pour le programme *Préposée ou préposé aux services de soutien personnel* du ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCUERS). Il contient un sommaire des normes du programme uniquement. Pour un aperçu détaillé de tous les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle (RAFP), des éléments de performance et des objectifs de performance qui leur sont associés, veuillez consulter les [Normes pour le programme : Préposée ou préposé aux services de soutien personnel](#).

PHILOSOPHIE DU PROGRAMME

Le Programme pour les préposé.e.s aux services de soutien à la personne repose sur la conviction que tous ont droit à des soins axés sur la personne, sécurisants, bienveillants, fondés sur des principes éthiques et qui favorisent la dignité, l'autonomie, l'inclusion et la qualité de vie.

Ce programme tient compte du fait que les PSSP jouent un rôle vital dans le système de santé de l'Ontario et sont des membres essentiels des équipes de soins interdisciplinaires. Les PSSP offrent du soutien tout au long de la vie dans un large éventail de milieux de soins. Ils exercent leur profession notamment dans les foyers de soins de longue durée, à domicile ou en établissement de santé communautaire, dans les maisons de retraite, les logements avec services de soutien, les maisons de soins palliatifs, les établissements de soins actifs ainsi qu'aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le contenu du programme est conçu pour préparer les diplômés à offrir des soins de soutien qui correspondront aux besoins physiques, émotionnels, sociaux, culturels, cognitifs et spirituels de leur clientèle et de leurs familles.

Les étudiant.e.s suivant le programme doivent s'impliquer activement dans le processus d'apprentissage et faire preuve d'une progression constante dans l'acquisition des connaissances, des compétences, de jugement et de comportements professionnels, que ce soit en classe, lors des simulations, pour des certifications complémentaires, dans le cadre d'ateliers pratiques ou de stages cliniques.

EXIGENCES POUR LA PRESTATION DU PROGRAMME

Dans le but d'assurer l'uniformité, la qualité et la conformité aux Normes de 2022 pour le programme Préposée ou préposé aux services de soutien personnel du MCUERS de l'Ontario et aux lignes directrices du ministère de l'Éducation, les programmes membres de CESBA sont tenus d'offrir au moins **660 heures d'enseignement et d'apprentissage expérientiel**. Ceci comprend **330 heures de formation théorique minimum**, dont au moins **30 % doivent être consacrées à des ateliers pratiques et à des simulations** afin de favoriser l'acquisition des compétences cliniques essentielles et d'en assurer l'évaluation.

De plus, les programmes doivent offrir au moins **110 heures de stages supervisés en milieu clinique** dans un établissement de soins de longue durée accrédité, avec enseignant.e responsable ou superviseur clinique, afin d'offrir aux étudiant.e.s des possibilités de mettre en pratique leurs connaissances de base et les compétences acquises en étant supervisés directement. Les étudiant.e.s doivent aussi compléter au moins **220 heures de consolidation des acquis** sous la direction d'un précepteur, lesquelles leur permettront de bien intégrer la théorie, les compétences et la pratique professionnelle dans un milieu de soins véritable. Et pour favoriser chez les étudiant.e.s une prise de contact concrète avec les modèles de prestation de services en milieu communautaire, ils doivent compléter au moins **110 heures de consolidation des acquis en contexte communautaire**, par exemple en soins à domicile ou communautaires, dans une maison de retraite, dans des logements avec services de soutien, des programmes de jour pour adultes ou dans d'autres milieux de soins de santé communautaires accrédités.

Les étudiant.e.s doivent satisfaire les normes de performance établies tout au long du programme pour confirmer l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme et des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle. La note de passage minimale pour les évaluations de la portion théorique est de **70 %**. Puisque la formation de PSSP est essentiellement fondée sur les compétences, les étudiant.e.s doivent obtenir une note de **70 à 80 % pour les ateliers pratiques, les simulations et les évaluations de leurs compétences cliniques**, en fonction de la complexité, du niveau de risque et de la nature critique de la compétence évaluée. Les programmes doivent établir des critères d'évaluation clairs et des critères de référence des compétences, qui reflètent des pratiques sûres et efficaces.

Pour mener à bien leur programme de formation, tous les étudiant.e.s doivent réussir **l'examen provincial final de CESBA pour les préposé.e.s aux services de soutien à la personne** et obtenir une note d'au moins **70 %**. La réussite de l'examen provincial, ajoutée à l'atteinte de toutes les exigences de la formation théorique, des ateliers pratiques, des stages cliniques et de consolidation, démontrera hors de tout doute que l'étudiant.e satisfait les attentes pour amorcer sa pratique de PSSP dans le système de santé de l'Ontario.

Ensemble, ces exigences en matière d'apprentissage et d'évaluation permettent de garantir que les diplômés maîtrisent les connaissances et les compétences, ont acquis le jugement et

adopté les comportements professionnels nécessaires pour offrir des soins axés sur la personne de manière sécuritaire, compétente et éthique, et ce, dans divers milieux de soins.

Dans le but de favoriser l'uniformité de la prestation des programmes et la conformité aux normes d'assurance de la qualité de CESBA, les établissements d'enseignement sont invités à consulter le [Guide d'assurance de la qualité de CESBA](#) pour voir en détail les exigences, les politiques, les procédures et les attentes liées au programme.

PROFILS DES MODULES

Les programmes de formation des PSSP des conseils scolaires sont découpés en modules intégrés. Ensemble, ces modules pédagogiques permettent l'atteinte de tous les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle (RAFP) des normes de programme provinciales et garantissent que les étudiant.e.s acquièrent les connaissances et les compétences, et adoptent les comportements professionnels nécessaires pour amorcer leur pratique en tant que PSSP. Le contenu du programme est offert par le biais des modules suivants :

- Rôle du PSSP
- Planification optimale des soins et des services de soutien
- Individualité et soins axés sur la personne
- Compétences en communication thérapeutique et interpersonnelle
- Sécurité (PSSP, clients, autrui et prévention et contrôle des infections [PCI])
- Gestion des problèmes de santé chroniques
- Aide à la médication
- Gestion domestique et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ) (*la nutrition et certaines compétences acquises en laboratoire peuvent aussi être abordées*)
- Aide et soutien à la famille
- Réponse en cas de mauvais traitements
- Soins palliatifs et soins de fin de vie
- Troubles cognitifs ou troubles mentaux
- Aide à l'hygiène personnelle (*laboratoire*)
- Aide à la mobilité (*laboratoire*)
- Anatomie et physiologie

MODULE 1 : RÔLE DU PSSP

Aperçu du module

Ce module présente aux étudiant.e.s la profession de PSSP et les responsabilités associées à la prestation de soins axés sur la personne, sécurisants et fondés sur des principes éthiques. Les étudiant.e.s étudieront leur champ de pratique, les notions de responsabilité professionnelle, les attentes du milieu de travail, les lois, les droits de la personne cliente et le rôle des PSSP dans divers milieux de soins. Les effets sur les soins qu'ont la culture, la dynamique familiale, les maladies, les incapacités et la diversité seront aussi explorés, de même que l'importance de la communication en contexte professionnel, de la collaboration, de l'adaptabilité et de la pratique réflexive. On met aussi l'accent sur les compétences de base favorisant l'employabilité et sur les comportements professionnels essentiels pour réussir dans les milieux de soins.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 1
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - intervenir dans les limites du rôle de PSSP dans divers **milieux de soins et de services**, conformément à toutes les lois applicables, aux normes et à la description du poste, ainsi qu'aux politiques, aux procédures et aux lignes directrices établies.
- RAFP 2
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - agir de manière professionnelle et à assumer la responsabilité de ses actes en pratiquant la résolution de problèmes, la conscience de soi, la bonne gestion du temps et l'esprit critique lors de la prestation de soins en tant que PSSP, soit de manière indépendante, soit en tant que membre d'une équipe.

Secondaires

- RAFP 4
- RAFP 5

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- s'exercer au rôle et dans le champ d'activité propres aux PSSP;
- se conformer aux lois pertinentes, aux politiques des employeurs et aux procédures organisationnelles;
- défendre les droits des clients et leur capacité à faire des choix éclairés;
- préserver la confidentialité de la personne et son droit à la vie privée;

- démontrer leur capacité à prendre des décisions fondées sur des principes éthiques;
- établir des limites sur le plan professionnel et en assurer le maintien;
- contribuer efficacement à des milieux de soins où l'on travaille en collaboration;
- répondre de leurs gestes et décisions personnelles.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. de préciser en quoi consiste le rôle d'une ou d'un PSSP;
2. d'expliquer les lois régissant la pratique des PSSP;
3. de nommer les principes éthiques guidant les soins;
4. de faire la distinction entre les limites professionnelles et personnelles;
5. d'appliquer les principes des droits des clients dans les situations de soins;
6. de faire preuve d'imputabilité et de professionnalisme;
7. de comprendre l'impact de la culture, de la diversité et de la dynamique familiale sur la prestation de soins;
8. d'expliquer le rôle de l'équipe interprofessionnelle de soins.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Professionnalisme
- Imputabilité
- Intégrité
- Respect
- Fiabilité
- Adaptabilité
- Travail d'équipe
- Pratique réflexive

MODULE 2 : PLANIFICATION OPTIMALE DES SOINS ET DES SERVICES DE SOUTIEN

Aperçu du module

Ce module initie les étudiant.e.s aux principes du soutien axé sur la personne et au rôle du PSSP dans le processus de planification des soins. Les étudiant.e.s étudieront les concepts liés à la promotion de la santé, à la prévention des maladies, aux soins de rétablissement, à la réadaptation et à l'aide au maintien à domicile. Ce module met l'accent sur la promotion de l'autonomie des personnes, le soutien des objectifs individuels, la contribution à la planification en collaboration des soins et sur l'importance de l'observation, de la documentation et du signalement pour favoriser des soins de qualité.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 3
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - exercer son rôle en tant que membre actif de **l'équipe interprofessionnelle** afin de favoriser des relations de travail axées sur la collaboration lors de la prestation de soins de soutien sécuritaires et adaptés, **axés sur le client** dans divers **milieux de soins et de services**.

Secondaires

- RAFP 6
- RAFP 8

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- apporter leur soutien aux soins demandés par le client;
- participer au processus de planification des soins;
- prendre conscience de l'importance des objectifs et des préférences de la personne;
- observer, documenter et signaler tout changement;
- participer en tant que membre à part entière de l'équipe de soins.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer ce que sont les soins axés sur la personne;
2. de préciser l'objectif du plan de soins;
3. de préciser le rôle du PSSP dans la planification des soins;
3. d'appliquer les principes propres aux soins de rétablissement;
4. de reconnaître les forces et les capacités de la personne;
5. de documenter ses observations avec précision;
6. d'appuyer l'autonomie et les choix de la personne.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Collaboration
- Intervention au nom du client
- Imputabilité
- Pensée critique
- Observation
- Résolution de problèmes
- Respect
- Communication professionnelle

MODULE 3 : INDIVIDUALITÉ ET SOINS AXÉS SUR LA PERSONNE

Aperçu du module

Ce module étudie le caractère unique de chaque personne et l'importance de prodiguer des soins respectant les valeurs, les croyances, la culture, l'identité, le vécu et le contexte de vie de ces personnes. Les étudiant.e.s se pencheront sur les concepts liés à la dignité, à l'autonomie, à l'autodétermination, à l'inclusion et à la qualité de vie. Dans le cadre d'un exercice d'autoréflexion et d'examen critique de leurs croyances et de leurs idées préconçues personnelles, les étudiant.e.s acquerront les connaissances et les compétences nécessaires pour offrir un soutien adapté à la culture, équitable et axé sur la personne.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 4
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - fournir des **soins axés sur la personne**, qui sont fondés sur des principes **éthiques**, sont sensibles à la diversité des valeurs personnelles et familiales, des croyances, des pratiques culturelles et autres besoins, et selon le **plan de soins**.

Secondaires

- RAFP 8

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- apprendre à respecter l'individualité et l'autonomie de chaque personne;
- favoriser la dignité et l'autodétermination;
- reconnaître leurs biais personnels;
- prodiguer des soins adaptés à la culture de la personne;
- contribuer à l'inclusion et au sentiment d'appartenance.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer le concept de l'identité individuelle;
2. de reconnaître l'influence de la culture et de l'identité sur les soins;
3. de promouvoir la dignité et l'autonomie de la personne;
4. de promouvoir l'autodétermination et l'autonomie;
5. de réfléchir aux valeurs et biais personnels;
6. d'utiliser des pratiques thérapeutiques inclusives.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Humilité culturelle
- Respect
- Empathie
- Conscience de soi
- Inclusivité
- Intervention au nom du client

MODULE 4 : COMPÉTENCES EN COMMUNICATION THÉRAPEUTIQUE ET INTERPERSONNELLE

Aperçu du module

Une communication efficace est indispensable pour prodiguer des soins sécuritaires et adaptés aux besoins de la clientèle. Ce module porte sur le développement des compétences en communication thérapeutique nécessaires pour établir et maintenir des relations positives avec les clients, les familles, les aidants naturels et les membres de l'équipe de soins. Les étudiant.e.s se pencheront sur les processus de communication, les obstacles à une communication efficace, les stratégies de résolution de conflits et les approches visant à soutenir les personnes aux prises avec des difficultés de nature sensorielle, cognitive, développementale ou langagière en matière de communication. La documentation, le signalement, l'écoute active et les pratiques de la communication professionnelle sont intégrés tout au cours de l'expérience d'apprentissage.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 5
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - établir et maintenir la **relation thérapeutique** avec le **client** et sa **famille** en appliquant de manière efficace ses habiletés en matière de communication, afin de créer un partenariat fondé sur la confiance et le respect, conformément aux limites **professionnelles**, aux politiques de l'employeur, et aux lois sur la confidentialité et la protection de la vie privée.
- RAFP 6
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - déterminer les renseignements liés à la santé de la **personne** en faisant preuve d'esprit critique, en ayant recours à l'observation et à ses aptitudes en communication pour consigner, signaler et documenter

toutes les constatations pertinentes, dans les limites de ses rôles et responsabilités en tant que PSSP.

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- utiliser les techniques de communication thérapeutique;
- adapter les approches de communication aux besoins particuliers de chaque personne;
- pratiquer l'écoute active et faire preuve d'empathie;
- prendre conscience des obstacles à la communication;
- documenter et communiquer ses observations avec précision;
- assurer le maintien de la confidentialité et la protection de la vie privée;
- participer à la résolution de conflits et de problèmes;
- communiquer efficacement avec les membres de l'équipe interdisciplinaire.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer en quoi consiste le processus de communication;
2. de faire la démonstration des techniques de communication thérapeutique;
3. d'adapter les stratégies de communication aux personnes ayant des obstacles sensoriels, cognitifs, développementaux ou langagiers;
4. d'utiliser des techniques de résolution de conflits;
5. de documenter et de communiquer avec précision les renseignements sur la personne;
6. de communiquer efficacement avec son équipe;
7. de préserver les limites professionnelles tout en créant une véritable relation d'aide.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Communication
- Empathie
- Respect
- Professionnalisme
- Travail d'équipe
- Intelligence émotionnelle
- Écoute active
- Sensibilité culturelle

MODULE 5 : SÉCURITÉ (PSSP, CLIENT, AUTRUI ET PCI)

Aperçu du module

Ce module se concentre sur la création et le maintien d'un environnement sécuritaire pour les clients, les familles, les proches aidants et les fournisseurs de soins de santé. Les étudiant.e.s examineront les principes de la prévention et du contrôle des infections, la réduction du risque, la sécurité en milieu de travail, la préparation aux situations d'urgence et la détection des risques environnementaux. Le module insiste sur l'application de pratiques fondées sur des données probantes, notamment l'hygiène des mains, l'utilisation d'équipement de protection individuelle, les pratiques de base et les procédures de sécurité au travail en appui à la prestation de soins sécuritaires et efficaces.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 7
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - créer, favoriser et maintenir un environnement sécuritaire et confortable pour le client, ses proches, soi-même ainsi qu'autrui, par la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle des infections en vigueur, des procédures d'urgence et de premiers soins, et des meilleures pratiques en matière de pandémies, en conformité avec le plan de soins et selon les politiques et les procédures de l'employeur, ainsi que toutes les lois applicables.

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- appliquer les principes de prévention et contrôle des infections;
- utiliser l'équipement de protection individuelle de la manière appropriée;
- repérer les dangers et risques pour la sécurité;
- suivre les procédures d'urgence;
- favoriser un environnement sécuritaire;
- réduire les risques de blessures et d'infection.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer en quoi consistent les principes de prévention et contrôle des infections;
2. d'appliquer les techniques adéquates d'hygiène des mains;
3. d'utiliser l'équipement de protection individuelle de manière appropriée;
4. de repérer les risques environnementaux;
5. d'expliquer les exigences du SIMDUT en matière de sécurité au travail;

6. de réagir de manière appropriée aux situations d'urgence;
7. de favoriser un environnement sécuritaire pour la clientèle et le personnel.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Responsabilité
- Vigilance
- Imputabilité
- Souci du détail
- Jugement professionnel
- Sensibilisation aux risques
- Fiabilité

MODULE 6 : GESTION DES PROBLÈMES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aperçu du module

Ce module se penche sur les maladies chroniques courantes, sur les incapacités et les problèmes de santé persistants susceptibles d'affecter la capacité d'une personne à accomplir les activités de la vie quotidienne. Les étudiant.e.s acquerront une compréhension des répercussions physiques, cognitives, émotionnelles et sociales des problèmes de santé persistants et du rôle du PSSP pour favoriser la santé, l'autonomie, le confort et la qualité de vie. Ce module met l'accent sur les soins de rétablissement, les soins d'entretien, l'observation, le signalement et la mise en œuvre de stratégies de soutien axées sur la personne, visant à maximiser ses capacités fonctionnelles et sa participation à une vie active.

RAFP du MCUERS correspondants

Primaires

- RAFP 8
 - La personne diplômée a démontré de façon probante qu'elle peut :
 - accompagner les **clients** au cours des différents stades de leur vie pour leur permettre d'effectuer les **activités de la vie quotidienne**, en utilisant leurs connaissances de base sur la croissance et le développement de l'être humain, la psychologie, les changements dans les fonctions physiologiques et psychologiques courants chez les personnes, la promotion de la santé, la prévention des maladies, les **soins de rétablissement** et de réadaptation, et les **soins de santé holistiques**.

Secondaires

- RAFP 4

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- prendre conscience des répercussions d'une maladie chronique;
- soutenir les soins de rétablissement et d'entretien;
- favoriser l'autonomie de la personne et sa participation à une vie active;
- observer les changements à l'état de la personne et les communiquer comme il se doit;
- appuyer les plans de soins et les interventions thérapeutiques.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer en quoi consistent les maladies chroniques courantes ou les incapacités;
2. de préciser l'impact de la maladie sur la vie quotidienne;
3. de favoriser l'autonomie et la qualité de vie de la personne;
4. d'appuyer les initiatives de soins de rétablissement;
5. de reconnaître les changements devant être signalés;
6. d'utiliser une approche en soins continus axée sur la personne.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Patience
- Observation
- Imputabilité
- Pensée critique
- Compassion
- Adaptabilité
- Jugement professionnel

MODULE 7 : AIDE À LA MÉDICATION

Aperçu du module

Ce module présente aux étudiant.e.s le rôle des PSSP entourant la prise de médicaments dans le cadre des politiques organisationnelles établies et des limites de la profession. Les étudiant.e.s acquerront une connaissance de base des médicaments d'ordonnance couramment prescrits, apprendront les principes de sécurité liés aux médicaments, les exigences de documentation et l'observation des effets thérapeutiques et indésirables des médicaments. Ce module met l'accent sur la promotion de l'autonomie de la personne, le maintien de la sécurité, la reconnaissance des limites propres au rôle de PSSP et le soutien aux soins liés à la médication conformément au plan de soins établi.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 9
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - aider le client à la prise de ses médicaments selon les tâches assignées au plan de soins et, s'il s'agit d'un acte délégué sous la supervision d'un professionnel de la santé réglementé ou d'un acte fait par exception, sous la supervision de la personne ayant le plus haut niveau d'imputabilité, et conformément à toutes les lois applicables et aux politiques de l'employeur.

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- se conformer aux politiques et procédures liées à la médication;
- contribuer à la sécurité des médicaments;
- observer et signaler les effets d'un médicament;
- assurer le maintien d'une documentation exacte;
- prendre conscience des limites propres à leur rôle et demander de l'assistance au besoin.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer en quoi consiste le rôle du PSSP dans l'aide à la médication;
2. d'identifier les grandes classes de médicaments courants;
3. de mettre en pratique des techniques sécuritaires d'aide à la médication;
4. d'interpréter correctement les étiquettes figurant sur les médicaments;
5. de reconnaître les effets indésirables devant être déclarés;
6. de documenter de la manière appropriée les activités d'aide à la médication.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Précision
- Imputabilité
- Souci du détail
- Responsabilité
- Professionnalisme
- Sensibilité à la sécurité

MODULE 8 : GESTION DOMESTIQUE ET AIVQ (Y COMPRIS LA NUTRITION)

Aperçu du module

Ce module prépare les étudiant.e.s à aider la personne pour ses activités domestiques et ses besoins nutritionnels, en respectant les préférences propres à chaque personne et le plan de soins. Les étudiant.e.s exploreront les principes de salubrité des aliments, de planification des repas et de nutrition au fil des divers stades de la vie, de l'aide à l'alimentation, de la sécurité du milieu et de la prévention des infections. Une attention particulière sera accordée au soutien des personnes ayant des besoins alimentaires particuliers et à la promotion de l'autonomie, de la santé et du bien-être à domicile et dans les milieux communautaires.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 10
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - aider aux **tâches de gestion domestique** et aux **activités instrumentales de la vie quotidienne** conformément au **plan de soins** et en tenant compte des préférences, du confort, de la sécurité et de l'autonomie du **client**, de sa **famille** et de ses **proches**.

Secondaires

- RAFP 8

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- favoriser le bien-être sur le plan nutritionnel;
- offrir de l'aide pour la planification et la préparation des repas;
- mettre en pratique les principes de salubrité alimentaire;
- aider les personnes ayant de la difficulté à s'alimenter;
- contribuer à un milieu sécuritaire au domicile de la personne.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer en quoi consistent les principes de la nutrition;
2. de planifier des repas équilibrés;
3. d'avoir recours à des pratiques sécuritaires pour la manipulation des aliments;
4. d'aider les personnes ayant de la difficulté à manger;
5. d'appliquer les stratégies de contrôle de la dysphagie;
6. de veiller au maintien d'un milieu sécuritaire au domicile de la personne;

7. de documenter l'apport nutritionnel avec précision.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Organisation
- Fiabilité
- Sensibilité à la salubrité
- Compassion
- Observation
- Imputabilité

MODULE 9 : AIDE ET SOUTIEN À LA FAMILLE

Aperçu du module

Ce module traite de la croissance et du développement humains au fil de la vie et explore le rôle des PSSP en matière de soutien à la personne et aux familles à diverses étapes de l'existence. Les étudiant.e.s acquerront une compréhension des changements physiques, cognitifs, émotionnels et sociaux associés à la croissance, au développement et au vieillissement. Ce module met l'accent sur le soutien aux enfants, aux familles, aux aînés et aux proches aidants grâce à des approches sécuritaires, respectueuses et axées sur la personne.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 11
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - aider et soutenir le **client** qui est proche aidant en tenant compte des choix individuels et **familiaux**, des limites **professionnelles** et des directives énoncées dans le **plan de soins**.

Secondaires

- RAFP 8

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- reconnaître les étapes du développement de la personne;
- appuyer les soins axés sur la famille;
- adapter les soins en fonction des besoins développementaux;
- favoriser l'autonomie et le bien-être de la personne.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer les étapes de la croissance et du développement humains;
2. de prendre conscience des besoins développementaux au fil de la vie;
3. de soutenir les enfants et les familles en toute sécurité;
4. de savoir reconnaître les changements liés à l'âge chez les aînés;
5. de favoriser le bien-être social, émotionnel et physique des personnes;
6. d'appliquer les principes des soins axés sur la famille.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Empathie
- Patience
- Respect
- Adaptabilité
- Compassion
- Communication

MODULE 10 : RÉPONSE EN CAS DE MAUVAIS TRAITEMENTS

Aperçu du module

Ce module aborde les répercussions des mauvais traitements, de la négligence, de la violence familiale et de l'exploitation sur les personnes, les familles et les communautés. Les étudiant.e.s acquerront les connaissances et les compétences nécessaires pour reconnaître les indicateurs de maltraitance, comprendre les responsabilités liées au signalement et intervenir de la manière appropriée lors de situations impliquant des personnes vulnérables. Ce module met l'accent sur la promotion de la sécurité, la protection des droits des clients, le soutien à la dignité et la facilitation de milieux favorisant le respect et le bien-être.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 12
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - identifier et signaler les cas de **négligence** ou de **mauvais traitements** potentiels, présumés, soupçonnés ou dont on a été témoin, et intervenir dans le cadre de ses rôles et responsabilités en tant que PSSP, conformément à toutes les lois applicables, incluant la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*.

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- reconnaître les indicateurs de maltraitance;
- respecter les exigences en matière de signalement;
- favoriser la sécurité et la dignité de la personne;
- intervenir de la manière appropriée en cas de soupçons de maltraitance;
- soutenir les personnes vulnérables.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. de définir ce que sont la maltraitance et la négligence;
2. d'identifier les indicateurs de maltraitance;
3. d'expliquer en quoi consistent les responsabilités en matière de signalement;
4. de faire la différence entre les exigences de signalement obligatoires et organisationnelles;
5. de soutenir les personnes victimes de maltraitance;
6. de favoriser des milieux de soins sécuritaires.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Intégrité
- Courage
- Intervention au nom du client
- Jugement professionnel
- Imputabilité
- Pratiques conformes à l'éthique

MODULE 11 : SOINS PALLIATIFS ET SOINS DE FIN DE VIE

Aperçu du module

Ce module présente aux étudiant.e.s les principes et pratiques propres aux soins de fin de vie et aux soins en maison de soins palliatifs. Les étudiant.e.s exploreront les dimensions physiques, émotionnelles, psychosociales, culturelles et spirituelles du décès, de la mort, du chagrin et du deuil, et l'impact des maladies limitant l'espérance de vie sur les personnes et les familles. Ce module met l'accent sur les moyens de favoriser le confort, de préserver la dignité, de soutenir les choix du client et d'améliorer sa qualité de vie grâce à des soins bienveillants et axés sur la personne. Les étudiant.e.s élaboreront des stratégies pour entretenir une communication et une collaboration efficaces avec les familles et les équipes de soins, apprendront à reconnaître les changements dans l'état de santé et pourront réfléchir aux croyances et aux attitudes personnelles liées à la mort et au décès, tout en offrant des soins de confort durant tout le parcours palliatif.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 13
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - aider à la prestation de **soins de santé holistiques** et à la promotion de **soins palliatifs** et de **fin de vie sécuritaires sur le plan culturel** et adaptés sur le plan spirituel pour la **personne**, sa **famille** et ses proches, et conformes aux choix de la **personne** ainsi qu'au **plan de soins**, tant dans les phases de diagnostic, de décès, que de deuil.

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- offrir un soutien bienveillant aux personnes en fin de vie;
- favoriser le confort et la dignité de la personne;
- soutenir les personnes et les familles vivant un deuil;
- reconnaître les changements physiques et émotionnels associés à la fin de vie;
- communiquer efficacement avec les clients et les familles;
- signaler tout changement de la manière appropriée.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer la philosophie propre aux soins palliatifs;
2. de décrire les étapes habituelles liées à la fin de la vie et des expériences qui y sont rattachées;
3. de reconnaître les signes de la mort imminente;
4. de favoriser la dignité et le confort de la personne en fin de vie;
5. de soutenir les personnes et les familles en deuil;
6. de communiquer efficacement sur les enjeux de fin de vie;
7. de réfléchir à ses croyances personnelles concernant la mort et le décès.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Compassion
- Empathie
- Sensibilité
- Respect
- Professionnalisme
- Résilience émotionnelle
- Écoute active

MODULE 12 : TROUBLES COGNITIFS OU TROUBLES MENTAUX

Aperçu du module

Ce module explore le lien entre la santé mentale, les fonctions cognitives, le bien-être émotionnel et la qualité de vie. Les étudiant.e.s étudieront les principaux troubles de santé mentale, les troubles cognitifs, la démence, les troubles du développement et les comportements réactifs susceptibles de toucher les personnes au cours de leur vie. Ce module met l'accent sur les approches axées sur la personne, la communication thérapeutique, les stratégies de soutien comportementales et l'importance de reconnaître et de signaler les changements dans les capacités cognitives, l'humeur et le comportement.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 14
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - offrir, lorsqu'une personne souffre d'une maladie mentale ou d'un problème de santé mentale, d'un trouble cognitif ou intellectuel, ou manifeste des comportements réactifs ou perturbateurs des **soins axés sur la personne et prodigués sous sa direction**, en utilisant les meilleures approches de soutien et des pratiques basées sur des données probantes qui visent à favoriser l'adoption de comportements positifs et sécuritaires chez la **personne**.

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- reconnaître les facteurs ayant une influence sur la santé mentale et le bien-être;
- repérer les troubles de santé mentale les plus courants;
- reconnaître les signes et les symptômes de troubles cognitifs;
- aider les personnes aux prises avec des comportements réactifs;
- utiliser des approches thérapeutiques axées sur la personne;
- observer, documenter et signaler les changements de comportement;
- favoriser la dignité, l'inclusion et la qualité de vie.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer le lien entre la santé mentale et le bien-être global;
2. de reconnaître les troubles de santé mentale les plus courants et leurs répercussions sur la vie courante;
3. d'expliquer les effets de la démence et des troubles cognitifs;

4. de reconnaître les comportements réactifs courants et leurs facteurs contributifs;
5. d'appliquer des approches axées sur la personne en soutien comportemental;
6. de cerner des stratégies qui favoriseront le bien-être émotionnel;
7. d'expliquer le rôle des familles et des proches aidants;
8. de documenter et communiquer ses observations avec précision.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Empathie
- Patience
- Compassion
- Intelligence émotionnelle
- Observation
- Pensée critique
- Adaptabilité
- Respect

MODULE 13 : AIDE À L'HYGIÈNE PERSONNELLE

Aperçu du module

Ce module prépare les étudiant.e.s à prodiguer des soins personnels et d'hygiène en privilégiant la dignité, le respect de la vie privée, le confort et l'autonomie de la personne. Les étudiant.e.s acquerront des connaissances et des compétences pour donner le bain, faire la toilette, offrir des soins d'hygiène buccodentaire, des soins de la peau, un soutien à la continence, des soins liés à l'élimination et à la stomie et à la prévention des lésions cutanées. Ce module met l'accent sur les approches axées sur la personne, qui encouragent sa participation, respectent ses préférences et favorisent sa santé et son bien-être global.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 8
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - accompagner les **clients** aux différents stades de leur vie pour leur permettre d'effectuer les **activités de la vie quotidienne**, en utilisant leurs connaissances de base sur la croissance et le développement de l'être humain, la psychologie, les changements dans les fonctions physiologiques et psychologiques courants chez les personnes, la promotion de la santé, la prévention des maladies, les **soins de rétablissement** et de réadaptation, et les **soins de santé holistiques**.

Secondaires

- Englobent tous les RAFP

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- aider aux activités d'hygiène personnelle;
- favoriser la dignité, le respect de la vie privée et l'autonomie de la personne;
- appliquer les principes de prévention des infections;
- vérifier l'intégrité et la condition générale de la peau;
- reconnaître les changements devant être signalés;
- aider aux soins liés à l'élimination en toute sécurité.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'accomplir les procédures de soins personnels en toute sécurité;
2. d'appliquer les principes de dignité et de respect de la vie privée;
3. d'offrir de l'assistance pour le bain, la toilette et les soins buccodentaires;
4. d'aider aux besoins liés à la continence et à l'élimination;
5. de préciser les facteurs affectant l'intégrité de la peau;
6. de mettre en œuvre des stratégies pour prévenir les lésions cutanées;
7. de constater et signaler tout changement à l'état de la personne.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Compassion
- Respect
- Empathie
- Professionnalisme
- Patience
- Observation
- Imputabilité
- Sensibilité culturelle

MODULE 14 : AIDE À LA MOBILITÉ

Aperçu du module

Ce module prépare les étudiant.e.s à offrir un soutien sécuritaire aux personnes pour la mobilité, le positionnement, le transfert, les déplacements et les activités nécessitant une amplitude de mouvement. Les étudiant.e.s mettront en pratique les principes de la mécanique corporelle, de la fonction musculosquelettique et de la prévention des blessures pour assurer la sécurité de la personne, veiller à son confort et favoriser son autonomie. Ce

module met l'accent sur une utilisation appropriée des aides à la mobilité et de l'équipement de transfert, sur la prévention des blessures chez la personne comme chez les soignants, et sur l'importance de la mobilité pour le maintien de la santé, des capacités fonctionnelles et de la qualité de vie.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- RAFP 8
 - La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à
 - accompagner les **clients** aux différents stades de leur vie afin de leur permettre d'effectuer les **activités de la vie quotidienne**, en utilisant leurs connaissances de base sur la croissance et le développement de l'être humain, la psychologie, les changements dans les fonctions physiologiques et psychologiques courants chez les personnes, la promotion de la santé, la prévention des maladies, les **soins de rétablissement** et de réadaptation et les **soins de santé holistiques**.

Secondaires

- Englobe tous les RAFP

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- appliquer les principes de la mécanique corporelle;
- aider la personne pour son transfert et son positionnement sécuritaire;
- aider à la mobilité et à la marche;
- utiliser correctement les équipements d'aide à la mobilité;
- contribuer à l'autonomie et à la participation de la personne;
- repérer les changements à la mobilité devant être signalés.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'expliquer l'importance de la mobilité pour la santé et le bien-être;
2. d'appliquer les principes de la mécanique corporelle sécuritaire;
3. d'aider au transfert de la personne en utilisant les techniques appropriées;
4. d'utiliser correctement les équipements d'aide à la mobilité;
5. d'aider la personne lors d'activités nécessitant une amplitude de mouvement;
6. de contribuer à l'autonomie et à la dignité de la personne;
7. de repérer et signaler tout changement à la mobilité.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Sensibilisation à la sécurité
- Imputabilité
- Observation
- Jugement professionnel
- Patience
- Confiance
- Communication
- Travail d'équipe

MODULE 15 : ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE

Aperçu du module

Ce module permet d'acquérir les connaissances de base en anatomie et en physiologie du corps humain afin d'être en mesure de prodiguer des soins de manière sécuritaire et efficace. Les étudiant.e.s verront en quoi consistent la structure et les fonctions de base des principaux systèmes du corps humain et verront comment la maladie, les incapacités, les blessures ou le vieillissement peuvent affecter les capacités fonctionnelles normales. Ce module traite des signes vitaux, des observations découlant de l'évaluation de l'état de santé et du rôle des PSSP pour constater, documenter et signaler tout changement à l'état de santé de la personne.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- Englobe tous les RAFP

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- nommer les structures normales et les fonctions de base du corps humain;
- reconnaître les changements habituels associés à la maladie et au vieillissement;
- prendre les signes vitaux et en consigner les mesures;
- signaler toute variation anormale de la manière appropriée.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. de décrire les principaux systèmes du corps humain;
2. d'expliquer en quoi consistent les capacités fonctionnelles normales;
3. de reconnaître les changements physiologiques les plus courants;
4. de prendre correctement les signes vitaux et d'en consigner les mesures avec précision;
5. d'associer les concepts d'anatomie et de physiologie à la prestation de soins;
6. de connaître les observations qui doivent faire l'objet d'un signalement.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Souci du détail
- Responsabilité
- Pensée critique
- Facultés d'observation
- Jugement professionnel
- Précision

MODULE 16 : LABORATOIRE D'INTÉGRATION DES COMPÉTENCES CLINIQUES

Aperçu du module

Ce module offre aux étudiant.e.s la possibilité d'intégrer et d'appliquer les connaissances théoriques et techniques et les comportements professionnels dans un milieu de soins simulé. Grâce à des exercices pratiques, à l'apprentissage au cas par cas et à des évaluations de leurs compétences, les étudiant.e.s pourront prouver qu'ils maîtrisent les compétences de base propres aux PSSP, notamment pour l'aide à la mobilité, les soins personnels, la communication, la prévention des infections, la documentation et les pratiques sécuritaires. Ce module met l'accent sur la pensée critique, le jugement clinique et la préparation aux stages à venir.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- L'ensemble des 14 résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- intégrer les apprentissages acquis en classe et lors des laboratoires;
- démontrer leur maîtrise des compétences de base propres aux PSSP;
- faire preuve de pensée critique et de jugement clinique;
- communiquer efficacement avec les clients et les membres de l'équipe;
- observer les pratiques de sécurité et de prévention des infections;
- faire preuve de professionnalisme et d'imputabilité.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'appliquer les pratiques sécuritaires pour les soins à la clientèle;
2. d'appliquer les principes propres aux soins axés sur la personne;
3. d'utiliser les techniques de mobilité et de transfert en toute sécurité;

4. de faire la preuve de leurs compétences en matière de soins personnels;
5. d'utiliser des stratégies de communication efficaces;
6. de mettre en place des mesures de sécurité et de prévention des infections;
7. d'intégrer les principes du plan de soins à leur pratique;
8. de démontrer qu'ils sont prêts à entreprendre leur stage.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Professionnalisme
- Imputabilité
- Gestion du temps et organisation
- Engagement et initiative sur le plan professionnel
- Pratique réflexive et formation continue
- Communication professionnelle
- Communication et relations interpersonnelles
- Travail d'équipe et collaboration
- Soins axés sur la personne
- Humilité culturelle et pratique inclusive
- Pensée critique et résolution de problèmes
- Sécurité et réduction des risques
- Stabilité émotionnelle et confiance en soi
- Adaptabilité et résilience

MODULE 17 : STAGE SUPERVISÉ EN MILIEU CLINIQUE

Aperçu du module

Cette expérience clinique supervisée donne la chance aux étudiant.e.s de mettre en pratique les notions acquises en classe et lors des laboratoires dans un établissement de soins ou un foyer de soins de longue durée, sous la supervision de formateurs cliniques ou de personnel enseignant. Les étudiant.e.s travailleront en collaboration avec les équipes de soins pour offrir des soins axés sur la personne, tout en acquérant de la confiance, plus de compétences et une plus grande imputabilité sur le plan professionnel. Ce module met l'accent sur le recours à des pratiques de soins sécuritaires, aux compétences en communication, à des comportements professionnels et à l'intégration des compétences propres aux PSSP dans un environnement de pratique structuré.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- L'ensemble des 14 résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- démontrer leur maîtrise des soins sécuritaires pour la personne;
- mettre en pratique des approches axées sur la personne;
- communiquer efficacement avec la personne et l'équipe de soins;
- respecter les politiques et les procédures organisationnelles;
- faire preuve d'imputabilité sur le plan professionnel;
- observer, documenter et signaler de la manière appropriée;
- assurer le maintien des pratiques sécuritaires et de prévention des infections.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'appliquer les connaissances propres aux PSSP dans un milieu clinique;
2. de démontrer leur compétence à l'égard des activités de soutien à la vie quotidienne;
3. de communiquer efficacement avec la clientèle et les membres de l'équipe;
4. de suivre adéquatement le plan de soins;
5. d'adopter en tout temps un comportement professionnel;
6. d'appliquer les principes de sécurité et de prévention des infections;
7. de réfléchir à son expérience clinique afin d'améliorer sa pratique.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Professionnalisme
- Imputabilité
- Gestion du temps et organisation
- Engagement et initiative sur le plan professionnel
- Pratique réflexive et formation continue
- Communication professionnelle
- Communication et relations interpersonnelles
- Travail d'équipe et collaboration
- Soins axés sur la personne
- Humilité culturelle et pratique inclusive
- Pensée critique et résolution de problèmes
- Sécurité et réduction des risques
- Stabilité émotionnelle et confiance en soi
- Adaptabilité et résilience

MODULE 18 : COMMUNAUTÉ (STAGE AVEC PRÉCEPTEUR)

Aperçu du module

Cette expérience clinique donne la chance aux étudiant.e.s d'appliquer les compétences propres aux PSSP dans un milieu de soins communautaires. Les étudiant.e.s travailleront avec une autonomie croissante, tout en aidant les personnes dans des milieux tels que les soins à domicile, les maisons de retraite, les logements avec services de soutien, les programmes communautaires et d'autres milieux de soins. Ce module met l'accent sur l'adaptabilité, le jugement professionnel, les soins axés sur la personne, la collaboration avec les familles et les proches aidants et l'intégration des connaissances, des compétences et des comportements professionnels nécessaires pour amorcer sa pratique.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- L'ensemble des 14 résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- démontrer leur compétence dans un cadre de pratique communautaire;
- favoriser l'autonomie et l'autodétermination de la personne;
- adapter les soins en fonction de milieux variés;
- collaborer avec la clientèle, les familles et les partenaires communautaires;
- faire preuve de responsabilité et d'imputabilité professionnelles;
- intégrer toutes les compétences du programme à leur pratique.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'appliquer les compétences propres aux PSSP dans des milieux communautaires;
2. de faire preuve d'autonomie lors des activités de soutien à la personne;
3. d'adapter les approches thérapeutiques aux besoins particuliers de la personne;
4. de collaborer efficacement avec les clients, les familles et les proches aidants;
5. d'appliquer les principes de sécurité et de gestion des risques;
6. de prendre des décisions éthiques et professionnelles;
7. d'évaluer sa performance personnelle et d'établir des objectifs d'apprentissage en continu.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Professionnalisme
- Imputabilité
- Gestion du temps et organisation

- Engagement et initiative sur le plan professionnel
- Pratique réflexive et formation continue
- Communication professionnelle
- Communication et relations interpersonnelles
- Travail d'équipe et collaboration
- Soins axés sur la personne
- Humilité culturelle et pratique inclusive
- Pensée critique et résolution de problèmes
- Sécurité et réduction des risques
- Stabilité émotionnelle et confiance en soi
- Adaptabilité et résilience

MODULE 19 : CONSOLIDATION (STAGE AVEC PRÉCEPTEUR)

Aperçu du module

Cette expérience clinique supervisée donne la chance aux étudiant.e.s de mettre en pratique les apprentissages acquis en classe et en laboratoire dans un milieu de soins de longue durée ou un établissement de soins, sous la supervision d'un ou de plusieurs précepteurs. Les étudiant.e.s travailleront en collaboration avec les équipes de soins afin d'offrir des soins axés sur la personne, tout en acquérant plus d'assurance, de compétence et d'imputabilité professionnelle. Ce module met l'accent sur l'application de pratiques thérapeutiques sécuritaires, de compétences en communication et de comportements professionnels, et sur l'intégration des compétences propres au PSSP dans un milieu de pratique structuré.

RAFP du MCUERS associés

Primaires

- L'ensemble des 14 résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Éléments de performance associés

Les étudiant.e.s pourront :

- prodiguer des soins sécuritaires à la personne;
- appliquer des approches axées sur la personne;
- communiquer efficacement avec la personne et les équipes de soins;
- respecter les politiques et les procédures organisationnelles;
- faire preuve d'imputabilité professionnelle;
- observer, documenter et signaler de la manière appropriée;
- assurer le maintien des pratiques de sécurité et de prévention des infections.

Résultats d'apprentissage

Une fois ce module réussi, les étudiant.e.s seront en mesure :

1. d'appliquer les connaissances propres aux PSSP dans un milieu clinique;
2. de démontrer leur compétence à l'égard des activités de soutien à la vie quotidienne;
3. de communiquer efficacement avec la clientèle et les membres de l'équipe;
4. de suivre adéquatement le plan de soins;
5. d'adopter en tout temps un comportement professionnel;
6. d'appliquer les principes de sécurité et de prévention des infections;
7. de réfléchir à son expérience clinique afin d'améliorer sa pratique.

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- Professionnalisme
- Imputabilité
- Gestion du temps et organisation
- Engagement et initiative sur le plan professionnel
- Pratique réflexive et formation continue
- Communication professionnelle
- Communication et relations interpersonnelles
- Travail d'équipe et collaboration
- Soins axés sur la personne
- Humilité culturelle et pratique inclusive
- Pensée critique et résolution de problèmes
- Sécurité et réduction des risques
- Stabilité émotionnelle et confiance en soi
- Adaptabilité et résilience

PREUVES D'APPRENTISSAGE

Preuve d'acquisition de connaissances

- Examens
- Examens d'unité
- Travaux
- Études de cas

Preuve de performance

- Activités de jeux de rôles
- Analyses de scénarios
- Discussions de groupe

Preuve de comportement professionnel

- Assiduité

- Participation
- Conduite professionnelle

Preuve d'application clinique

- Démonstration d'un comportement professionnel, de maîtrise des compétences et de la sécurité pour la personne durant les laboratoires et le stage.

ÉNONCÉ DE VALIDATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études a été précisément conçu pour garantir que les 14 résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, les éléments de performance associés et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité contenus dans le document *Normes de 2022 pour le programme Préposée ou préposé aux services de soutien personnel du MCUERS de l'Ontario* soient abordés, renforcés, mis en pratique et évalués tout au long de la formation en classe, des laboratoires, des programmes de certification, du stage supervisé en milieu clinique et du stage de consolidation avec précepteur.

Les étudiant.e.s ont de nombreuses occasions de démontrer qu'ils ont atteint chacun des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, par le biais de l'enseignement théorique, des activités de simulation, de l'évaluation de leurs compétences, de la pratique réflexive et de leur expérience directe de soins auprès de la clientèle.

La réussite de tous les modules, l'acquisition de compétences dans le cadre des laboratoires, les stages cliniques et la réussite de l'examen provincial de CESBA font la preuve que les personnes diplômées ont atteint le degré de compétence nécessaire pour amorcer leur pratique de préposée ou de préposé aux services de soutien à la personne dans le système de santé de l'Ontario.



PERSONNE-RESSOURCE

Anita Plunkett

Coordonnatrice du programme PSSP, CESBA

aplunkett@cesba.com

www.cesba.com

